TEMPERATURE

Du 12 août 1901.

Opticien. Dr S. A. L. Oliveri, Opticien. No 148 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 h. du matin	90	32
Midi	98	37
3 P. M.	96	36
6 P. M.	96	36

L'ABEILLE A BUFFALO.

LES LECTEURS DE L'ABEILLE QUI VISITERONT L'EXPOSITION PANAMERICAINE DE BUFFALO, TROUVERONT LE JOURNAL EN VENTE, ENTRE AUTRES ENDROITS, AU BUFFALO CIRCULATION DU MEAU, 208 MAIN STREET.

NOTRE EDITION

—DU—

1er Septembre.

Pour rester fidèle à la tradition, l'ABEILLE publiera, cette année, le 1er septembre, une revue complète des opérations financières et commerciales de l'exercice 1900-1901 à la Nouvelle Orléans.

Cette Revue renfermera tous les renseignements de nature à intéresser le public sur les progrès du commerce et de l'industrie, l'état des récoltes, les cours des valeurs publiques. Elle renfermera également des matières dont l'abondance et la variété plairont même aux plus exigeants.

Ce numéro présentant un intérêt plus qu'ordinaire sera tiré à un nombre considérable d'exemplaires qui se répandront dans toutes les directions, autant dans les Etats voisins que dans les sections rurales de la Louisiane et en ville.

L'occasion sera donc exceptionnelle pour les annonceurs tenant à s'adresser à un public nombreux.

Nous invitons ceux qui désireront des exemplaires de ce numéro, quelqu'en soit le nombre, à nous livrer leurs commandes le plus tôt possible.

M. MOULIN

DEVANT LE COMITE

—DE—

L'Ordre Public.

L'enquête motivée par les accusations formulées contre le Commissaire des Travaux Publics, M. T. J. Moulin, par le Grand Jury, a été ouverte hier soir, à l'Hôtel de Ville.

Le Comité de l'Ordre Public qui en est chargé, s'est borné à cette première séance, à dresser la liste des témoins qu'il interrogera.

Au cours de cette séance, M. McMahon a eu la suprême indélicatesse, lui siégeant comme juge, lui chargé de s'enquérir des faits et de décréter si M. Moulin est accusé à tort ou à raison, M. McMahon, disons-nous, a proposé que le maire suspendit le Commissaire des travaux Publics de ses fonctions.

L'enquête par le Comité de l'Ordre public doit être poursuivie avec autant d'impartialité que de fermeté. Tous les actes officiels de M. Moulin doivent être relevés, et il ne doit lui être pardonné aucune incorrection, aucune faiblesse. Mais si avant même d'avoir entendu des témoignages concluants, ses juges, sur le simple rapport du grand jury ou s'étayant de l'opinion publique, qui souvent se laisse égarer par des bruits mal fondés, le proclament coupable, à quoi bon instituer une enquête dont l'unique but est de faire la lumière sur une ténébreuse affaire, à dessein de frapper un coupable ou d'innocenter un prévenu.

Il est très regrettable qu'un homme comme M. McMahon ait une tâche aussi délicate à remplir, car il en paraît incapable.

Le maire, à notre avis, commettrait une grave erreur de jugement et se montrerait souverainement injuste si, avant qu'un semblant même de culpabilité fut imputé au Commissaire des Travaux publics, il le destituait.

Que le Comité de l'Ordre Public poursuive activement son enquête; quelques jours seulement lui suffiront pour être fixé sur le compte de M. Moulin; et, sans délai aucun, le Conseil pourra mettre le prévenu en accusation et siéger en cour de cassation.

C'est quand cette accusation sera dûment formulée devant le Conseil, que le maire devra, croyons-nous, exercer le pouvoir que lui donne la charte de suspendre M. Moulin de ses fonctions, si, bien entendu, la cour de cassation ne statue pas promptement, car autrement la suspension deviendrait inutile.

Tout indique que M. Moulin n'a pas été à la hauteur du mandat que lui a confié le peuple; tout indique même qu'il a trahi la confiance dont l'a honoré ce peuple, mais, Dieu bon, vous messieurs, qui représentez le Droit, la Justice, pour rester honnêtes vis-à-vis de vous-mêmes, acquérez la certitude que vous chassez du temple un indigne vendeur, et pour acquérir cette certitude, il ne faut pas juger *ab irato*, avec passion, mais après avoir découvert la lumière sous le boisseau.

Obsèques de Jouffrion.

Il vient de mourir à l'Hôtel Dieu, à Paris, un héros modeste, François Jouffrion, âgé de 74 ans, qui, pendant la guerre de 1870, avait accompli plusieurs actes héroïques.

François Jouffrion appartenait à la Société des aéronautes du siège de Paris. Une lettre de faire part était affichée le jour de ses obsèques sur la porte du vieux pilote, 3 rue Le Regrattier.

En voici le texte:

La Société des aéronautes du siège de Paris a l'honneur de vous faire part de la mort de leur regretté camarade Jouffrion (François), décédé à l'Hôtel-Dieu dans sa soixante-quatorzième année.

Et vous prie d'assister aux convoi et enterrement, qui auront lieu le 29 courant, à trois heures.

Départ de l'Hôtel-Dieu, quai aux Fleurs, à trois heures et quart.

Sur la démarche de M. Van Roosebeck, président de la Société des aéronautes du siège, la Ville de Paris a concédé gratuitement à François Jouffrion le prix des obsèques.

L'inhumation, à laquelle assistaient une vingtaine de personnes, a eu lieu au cimetière de Bagneux.

Francesco Crispi.

François Crispi, l'homme politique italien et l'ancien ministre, qui vient de mourir à Naples, était né à Ribera, province de Girgenti (Sicile), le 4 octobre 1819, d'une famille grecque établie en Sicile, et qui prétendait descendre de la maison patricienne des Crispa, de Rome. Il fit son droit à Palerme, y acheva brillamment ses études, et vint se faire inscrire au barreau de Naples.

C'est là que, dans les rangs de la jeunesse napolitaine, animée contre la tyrannie de Ferdinand II, il prit part aux conspirations qui soulevèrent le royaume des Deux-Siciles en 1848. L'insurrection de Palerme le compta au nombre de ses plus ardents promoteurs. Il devint député, secrétaire général de la guerre et, pendant deux années entières, inspira de toute son énergie la résistance sicilienne. Après la victoire des régiments suisses, M. Crispi, l'un des quarante-trois patriotes exceptés de l'amnistie, quitta la Sicile pour aller en France, et ne cessa de travailler dans le pays qui lui donnait asile, à la délivrance de sa patrie. Il fit alors plusieurs voyages en Europe et un séjour dans le Piémont, où il collabora à plusieurs journaux.

En 1859 et 1860, il fut l'organisateur de la nouvelle révolution sicilienne. Frère d'armes de Bixio et de Garibaldi, il passe pour avoir été celui qui décida le futur dictateur à passer en Sicile. Il débarqua à Palerme avec le général et ses "mille" volontaires, et, après s'être battu, prit part au gouvernement.

Pendant l'expédition de Naples, ce fut encore lui qui réorganisa l'administration, tandis que Garibaldi poursuivait la conquête, et qui prépara l'annexion du royaume des Deux-Siciles au reste de l'Italie.

Elu membre du premier parlement italien par la ville de Palerme, M. Crispi y prit, dès le mois de mars 1861, grâce à son talent d'orateur et au souvenir de ses services, un des premiers rangs. Il devint le chef de la fraction la plus avancée de l'opposition constitutionnelle, et chaque nouvelle élection ne fit que confirmer sa situation et son autorité. Il résumait ainsi son programme: réforme administrative et financière et liberté illimitée. Ce fut l'entente du parti Crispi avec l'ancien tiers-parti piémontais qui, en 1867, produisit le nouveau ministère Ratazzi. Acceptant la monarchie comme symbole de l'unité, il s'efforçait de réconcilier le parti radical avec elle. Aux élections générales de 1876, il se vit porté et élu dans plusieurs collèges, opta pour celui de Bari, et au début de la session, fut nommé par une forte majorité président de la Chambre, 21 novembre 1876.

L'année suivante, au moment où la rentrée au pouvoir, en France du parti de "l'ordre moral" semblait une menace pour les intérêts du royaume d'Italie M. Crispi, cherchant des alliés contre la France fit des voyages presque officiels en Allemagne, en Suisse, en Angleterre, en Hongrie; il reçut à Berlin, à Londres, un accueil à la fois solennel et cordial dont la presse européenne se préoccupa, [septembre 1877].

Quelques semaines plus tard, un remaniement du cabinet Depretis permettait de l'appeler au ministère de l'intérieur [27 décembre].

Il ne l'occupa que deux mois et donna sa démission le 16 mars 1878. Ce n'était pas la politique, mais des circonstances tout à fait privées qui l'éloignaient du pouvoir: à l'occasion d'un mariage qu'il venait de contracter, le 26 janvier, il fut révélé que M. Crispi était déjà, depuis 1854, marié religieusement, et, dans des conditions qui rendaient l'union légitime et valable en Italie, à une femme dont il s'était séparé en 1874: ce qui le mettait sous l'accusation de bigamie. Le procès qui s'ensuivit aboutit à un acquittement, le premier mariage purement religieux n'étant pas considéré comme légalement valable.

M. Crispi n'en resta pas moins l'un des chefs de la gauche et son principal orateur à la Chambre et dans les réunions politiques et électorales, au milieu des crises que livrèrent pendant près de dix années les cabinets présidés par M. Depretis à des démissions et à des remaniements incessants. Parmi ses discours commentés par toute la presse Européenne on signale celui du 15 mai 1880, où il développe son interpellation sur la politique extérieure et sur la politique intérieure présentées comme intimement liées l'une à l'autre: accusant la politique ministérielle de n'avoir réalisé aucune des réformes demandées et promises, il ajoute, comme pour s'offrir lui-même, "que la Chambre fractionnée, incertaine, attend une main vigoureuse qui la dirige;" il justifie les sympathies de la Gauche pour les manifestations de "l'Italia irredenta" et prend la défense de la Société des irrédentistes proscrite par le gouvernement. A l'extérieur, il réclame au pouvoir une attitude moins effacée et revendique une plus grande influence de l'Italie dans les affaires orientales, sans accentuer encore l'hostilité contre la France. Pour mieux protester contre une politique contraire à ses vues, il adresse le 17 juin suivant, au président de la Chambre, sa démission de député, qu'il retire le lendemain. Puis il entame une campagne pour la réforme électorale et soutient par un amendement une proposition tendant à établir le scrutin de liste.

Bientôt commencent les ardentes réclamations contre la France dans son journal "la Riforma", mars 1881. Il voit dans la situation prise par le gouvernement français en Tunisie, contrairement aux prétentions italiennes, un véritable cas de guerre. Il se jette dès lors sans réserve dans ses projets d'alliance avec l'Allemagne; il s'efforce d'entraîner son pays dans les ligues d'intérêts et de passions dirigées contre la France, et pour que l'Italie soutienne avec honneur son rôle d'alliée des grandes puissances militaires continentales, il réclame des armements, des travaux de défense et une réorganisation totale de l'armée, discours de Palerme, 14 novembre 1881. Une déclaration de guerre contre le parti clérical, l'ennemi des institutions italiennes modernes, complète plus tard ce qu'il appelle le programme traditionnel de la Gauche, 18 novembre 1883.

Le revirement dans la politique extrême de l'Italie était alors consommé. Le 1er octobre M. Crispi se rendait auprès de M. de Bismarck à Friedericharube, où il retourna plus d'une fois pour prendre ostensiblement le mot d'ordre politique, et avait avec le chancelier de l'empire une première entrevue qui consacrait l'entrée de l'Italie dans l'alliance austro-allemande, devenue depuis ce moment la triple-alliance.

Des sacrifices de plus en plus grands sont demandés à la nation italienne pour donner aux armements et à l'organisation militaire le développement que peuvent réclamer d'une part les éventualités d'une politique belliqueuse et d'autre part les projets de l'expansion coloniale sur les côtes de l'Afrique.

Des crises financières très graves éprouvent le commerce et l'industrie, et des manifestations populaires éclatent dans les centres ouvriers, spécialement à Rome et à Naples, contre le gouvernement ou contre le principal ministre. A deux reprises M. Crispi est l'objet de tentatives d'assassinat, l'une à Rome, l'autre à Naples, 13 septembre 1889. La situation financière de l'Italie s'était compliquée de la rupture du traité de commerce avec la France. Le gouvernement de M. Crispi avait pris hardiment l'initiative de la dénonciation, et les diverses tentatives pour renouveler le traité restèrent inutiles, (janvier-février 1888.)

L'Italie ne trouva que des compensations insuffisantes aux pertes résultant pour elle de cette rupture, dans une suite de traités de commerce avec l'Autriche, décembre 1887, avec la Suisse, janvier 1889, et avec la Grèce, mai 1889. D'une autre part, les rapports du gouvernement italien avec le Saint-Siège sont plus tendus que jamais sous l'administration de M. Crispi, grâce à l'exécution rigoureuse de la loi sur les "œuvres pies" consacrant la mainmise du pouvoir civil sur les congrégations religieuses.

Quoique le Cabinet Crispi ne connût pas les crises ministérielles générales qui ont tant éprouvé le Cabinet Depretis, il n'en a pas moins subi un certain nombre de remaniements partiels par suite de conflits particuliers entre le tout-puissant premier ministre et ses collègues; le ministre des finances surtout, dans la difficulté de concilier les exigences de la politique avec les ressources du budget, changea souvent de titulaire. Au milieu des troubles ouvriers de Rome et de Naples, le Cabinet même fut amené à donner sa démission le 28 février 1889, mais il était reconstitué le 5 mars et retrouvait dans le Parlement, le soutien de la majorité.

Au cours de l'année 1890, M. Crispi crut voir un avantage à abréger la durée de la législature et à avancer l'époque des élections; il obtint un décret de dissolution de la Chambre et porta devant le pays ces questions difficiles du moment.

Il se signala, pendant la période électorale, par de grands discours politiques, dont le principal, tenu à Florence le 8 novembre 1890, eut la portée d'un événement politique.

Il se séparait avec éclat du parti radical et combattait avec une vivacité particulière l'irrédentisme dont les prétentions compromettaient l'alliance de l'Italie avec l'Autriche qui détient et entend garder les parties de territoire revendiquées au nom du principe des nationalités. Il subordonnait l'application de ce principe au droit public de l'Europe et surtout aux intérêts de la triple alliance, dont il se déclarait toujours l'ardent défenseur, tout en protestant de son désir d'établir de bons rapports entre l'Italie et la France.

Depuis sa sortie du pouvoir, M. Crispi essaya surtout de relever dans le pays sa politique vaincue devant la Chambre, par de grands discours prononcés dans les réunions publiques ou les banquets et auxquels la presse européenne donnait la plus grande publicité. Il livra aussi au gouvernement de son successeur, M. di Rudini, divers assauts parlementaires. Le plus rude eut lieu dans les premiers jours de décembre 1891, à propos de la question de la papauté: le ministre d'Autriche, M. Kalnoky, ayant déclaré que cette question restait toujours ouverte, M. Crispi demandait compte au cabinet italien de son attitude devant ce langage et de ses vues sur la conciliation de la triple alliance avec cet appui donné aux prétentions du pape.

Après avoir dirigé personnellement l'attaque sur ce terrain où l'opinion publique italienne est si ombrageuse, il s'effaça subitement et se retira laissant son ancien collègue, M. Zanardelli, supporter tout le fonds de la lutte qui aboutit à un ordre du jour de confiance réclamé par M. di Rudini, 7 décembre.

Comme publiciste, M. Crispi s'est fait connaître par une active collaboration à divers journaux à la fondation desquels il a même souvent contribué à: "l'Apostolato" de Palerme, 1846, le "Precursore" de la même ville, 1859, la "Riforma," qui devint l'organe particulier de sa politique. Il a publié en brochures plusieurs de ses articles, entre autres, en 1855, celle intitulée "Repubblica e Monarchia," spécialement dirigée contre le parti radical et la politique mazinienne; puis un certain nombre de discours, particulièrement "la Politica del governo del re, 1880.

Parmi les publications biographiques récentes dont M. Crispi a été l'objet nous citerons celle de M. Félix Narjaux: "Francesco Crispi, l'homme public et l'homme privé", 1890.

Une lettre de M. de Lanessan.

Avant de quitter le "Bouvet", au lendemain des récentes manœuvres navales françaises, M. de Lanessan, ministre de la marine, a fait tenir à l'amiral Gervais la lettre suivante:

"Mon cher amiral,

"Au moment où vous allez quitter le commandement de l'armée navale, je tiens à vous dire combien nous avons été heureux, M. le président du conseil et moi, d'avoir pu assister à une partie des intéressantes manœuvres que cette imposante réunion de bâtiments vient d'exécuter sous vos ordres pour la seconde fois.

"Nous avons été surtout frappés de la rapidité et de la précision de leurs évolutions qui sont une preuve éclatante, non seulement de l'habileté, du sang froid et de la valeur professionnelle des commandants et des officiers, mais aussi de la sûreté de direction que vous avait su leur imprimer.

"Nous avons également admiré la brillante tenue des bâtiments, l'excellent entretien du matériel qui n'a jamais manifesté la moindre défaillance. L'honneur en revient à vos vaillants équipages et notamment au personnel mécanicien qui s'est montré si complètement à la hauteur de sa lourde tâche.

"C'est donc avec une entière satisfaction que je vous adresse au nom du président du Conseil et au mien les bien vives félicitations du gouvernement de la République, en vous priant de les transmettre à tous vos collaborateurs, officiers, officiers-mariniers et matelots.

"DE LANESSAN".

LES FAUX MENDIANTS EN ANGLETERRE.

Il paraît qu'en Angleterre les faux mendiants n'ont pas l'existence fort heureuse: un fonctionnaire est en effet chargé de vérifier la nature des infirmités dont les modernes Ulopin-Trouillefou se disent atteints.

Avec lui pas de supercherie. Il sait comment on compose un ulcère dégoûtant: avec de l'éclaire, du jaune d'œuf et du sang de porc; il sait qu'on figure d'abominables excroissances avec de vieux croûtons de pain, enluminés avec de l'ocre en poudre ou de l'orcanette dissoute dans de l'alcool, puis collés en bonne place avec de la colle d'amidon; il sait encore qu'un morceau de savon logé à droite dans le haut de la mâchoire sous la lèvre, et qu'un morceau de laque au miel, caché à gauche et au bas de la bouche, suffisent, convenablement mâchés, à procurer aux badauds l'illusion d'une effroyable attaque d'épilepsie, avec écume sanguinolente, etc.

L'inspecteur des infirmités sait tout cela et bien autre chose encore: il ne se laisse pas duper, il dispose d'un pouvoir absolu, fait arrêter, relâcher et condamner sans appel. Grâce à cette nouvelle fonction, créée depuis un an à peine et confiée à un ancien chef de service de la police de sûreté, Londres est débarrassé des pauvres ouvriers qui ont eu les yeux pris dans un engrenage et des mineurs victimes d'une inondation en chambre.

Ceux-là, au "hard-labor", réfléchissent amèrement aux inconvénients de la duperie publique. Quand donc aurons-nous un inspecteur des infirmités?

AMUSEMENTS.

PARC ATHLETIQUE.

"Le Mikado" a été donné hier au Parc devant une assistance nombreuse et sera répété ce soir.

Les Elks au West End.

Hier soir a commencé la semaine consacrée aux Elks, cette organisation puissante dont les membres sont nombreux en ville.

La plus grande animation a régné au West End grâce aux divertissements attrayants du programme.

SI L'ESPRIT DES AUTRES

En Normandie, à table d'hôte, un voyageur verse complaisamment à droite et à gauche toute la carafe de cidre qui se trouve devant lui.

—Que faites-vous donc? lui dit aimablement un de ses voisins; vous nous donnez tout et ne gardez rien!

—Oh! ne vous inquiétez pas de moi; je vais m'en faire apporter du frais!

Chez le dentiste:

—Ah! madame, vous avez été trop bonne pour vos dents.

—Pourquoi cela?

—Vous les avez toutes gâtées!

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.60 la douzaine de bouteilles livrées à domicile.

Feuilleton

—:DE:—

L'Abeille de la N. O.

No. 21 Commencé le 19 juillet 1901

LES SANS FAMILLE

Marie-Madeleine

GRAND ROMAN INÉDIT

Par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

ŒIL POUR ŒIL

XII

FRÈRE ET SŒUR.

Suite.

Tendrement, tout près de son oreille, il lui dit;

—Il faut avoir du courage, accepter le présent tel qu'il est, et réparer le passé par une vie de travail et d'honneur. Ma pauvre Rose, tes paroles amères m'ont blessé plus qu'une balle ou un coup de baïonnette en pleine poitrine.... Puisque ma vue te serait pénible, c'est moi qui partirai! Je te laisserai la maison à diriger et notre père à consoler et à soutenir. Tu es jeune; tu as de bons serviteurs autour de toi, de l'intelligence et du savoir. Les soins que tu prendras te distrairont de tes pensées. Pour moi je m'en irai dans quelque lointain pays chercher la fortune pour te l'apporter, puisque c'est elle qui vous éblouit toutes, vous égare et vous perd! Je veux être riche pour posséder à mon tour cette fatale puissance et en faire un autre usage.... Oui, je partirai, mais pas avant que tu ne m'aies juré de ne jamais revoir cet homme!....

—Je te le promets.

—Jure-le.

—Sur notre mère morte!

—Tu ne quitteras pas cette maison?

—Jamais.

—Tu laisseras notre père dans l'ignorance de ce qui s'est passé? Tu m'enverras des nouvelles aux adresses que je t'indiquerai?

—Oui.

—La vie m'était déjà insupportable dans ce pays....

Il toucha sa poitrine:

—Tes reproches m'ont blessé au plus profond du cœur et me l'ont rendue plus odieuse encore! Accorde-moi quelques jours et je disparaîtrai. Adieu!

—Pierre!

—J'ai ta promesse?

—Oui.

—Tiens-la et c'est tout ce que je te demande. Adieu!

Elle sortit sans oser lever les yeux sur lui.

Il écouta ses pas alourdis qui s'éloignaient dans le long corridor, le bruit de sa porte qui se refermait et, appuyé à une table grossière, il murmura:

—Je l'aimais par-dessus tout. Elle me hait! Quel abîme qu'un cœur de femme! Elle devrait détester cet homme pour le mal qu'il lui a fait et elle l'adore. Misère!

Quinze jours plus tard, complètement remis de ses blessures, il se trouvait dans la vaste cuisine de la ferme auprès de son père, assis au coin de l'âtre où des bûches se consumaient lentement.

Ils étaient seuls et le soir était venu.

Un vent aigre sifflait en passant sous les portes, et une obscurité profonde régnait au dehors.

Rose et les domestiques de la ferme étaient enfermés chez eux et dormaient.

Le vieux Broudin, soucieux comme toujours, regardait son fils avec inquiétude et croyait voir des larmes briller au bord de ses yeux.

Etait-ce une illusion?

Pierre lui dit:

—Mon père, j'ai une permission à vous demander.

—Parle!

—Je ne peux plus rester à la Butte-aux-Roches ni dans ce pays!

Le fermier ne lui demanda pas même d'explication.

Comme il le comprenait!

Ah! s'il eût été d'âge à s'exiler, lui!

S'il avait pu s'en aller avec son fils, emmener Rose dans quelque contrée où personne ne les aurait connus!

Le fils ajouta:

—Rose demeurera avec vous et s'occupera de la ferme. Elle ne vous quittera pas.... Elle me l'a promis.

—Et toi, où iras-tu?

—Je ne sais pas, devant moi, chercher fortune.... Je me sais informé..... Je m'embarquerai au Havre ou à Saint-Nazaire....

—Il te faut de l'argent! Prends tout ce que tu voudras. Ne nous en restera-t-il pas toujours assez?

—Trente mille francs me suffiront.

—Prends-en cinquante. Quand pars-tu?

—Après-demain.

Le père observa:

—Le temps est bien dur pour les voyageurs.

Pierre dit gravement:

—Pas plus que ceux que nous avons traversés depuis quelques années!

—Hélas!.... Tu m'écriras?

Pierre se leva, passa ses bras autour du cou du vieillard et lui dit:

—Souvent et chaque jour je penserai à vous, à ma mère et à cette pauvre Rose! Mais la Butte-aux-Roches m'est devenue insupportable!

Le vieux leva les yeux au plafond.

Ils se comprenaient.

On frappa à la porte massive.

—Les chiens n'aboient pas, dit Pierre. C'est Barotte.

C'était lui, en effet.

Il s'assit devant le feu et Pierre lui versa un petit verre d'eau-de-vie en lui disant:

—Tiens, prends, ça te réchauffera; car tu as l'air gelé. Tu viens de loin?

—Du château.

—Les nouvelles?....

—Pas bonnes.

—Comment?

—Vous savez qu'on a transporté le comte à Paris. C'était une imprudence, à ce qu'il paraît. La baronne d'Orvilliers est partie en toute hâte, il y a deux jours. Il ne reste au Prieuré que mademoiselle Louise et la vieille Mariette.

Pierre avait éprouvé un léger tressaillement.

Il demanda:

—Tu en es sûr?

—Parbleu! J'ai vu la baronne monter en voiture. Elle paraissait bouleversée. Sa nièce voulait l'accompagner. Elle a refusé en lui disant: —Non, non, tu es trop faible!.... A bientôt!

Ils restèrent à causer un moment et, par intervalles, ils demeuraient silencieux en regardant les charbons de l'âtre pâlir et tomber en cendres et en écoutant le vent qui devenait furieux et soufflait en bourrasque.

Le mendiant dit:

—Il ne fera pas bon cette nuit pour les marins sur leurs coquilles de noix.

Et Pierre suivant son idée, répliqua:

—Il y a d'autres tempêtes que celles de la mer, mon pauvre Barotte!

Un instant plus tard, il montait à sa chambre et il se dit, en prenant une grande résolution devant laquelle il hésitait:

—Puisque je pars, je la verrai!

XIII

CONFESSION.

Après l'affolement de la première heure, la consternation avait régné au Prieuré pour aller en croissant après les déclarations des chirurgiens appelés par le marquis.

Peu à peu le silence et la solitude s'étaient faits autour du blessé.

Les fanfares avaient cessé subitement.

Les meutes et les piqueurs étaient en route pour leur campement ordinaire.

Les chevaux avaient vidé les écuries et tout ce peuple de valets et de servantes de toute sorte était reparti pour l'hôtel de Paris ou les domaines des Rambert.

Le marquis, après avoir attendu avec anxiété l'arrêt des célébrités auxquelles il s'était adressé avait dû l'entendre avec plus d'angoisse encore.

Le crâne avait des lésions graves, la jambe brisée laisserait le blessé boiteux toute sa vie, la poitrine même avait été durement atteinte et le visage resterait atrocement balafré.

On espérait sauver les yeux, sans oser l'affirmer.

C'était un désastre.

Les maîtres de l'art ne donnaient leur avis qu'à voix basse, tant il était menaçant.

Aux questions qu'ils posaient au blessé sur ses causes, il répondait évasivement:

—L'accident....Je ne me souviens pas....J'avais perdu connaissance.

C'était possible, et cependant ils s'étonnaient des terribles effets de cette course effrénée à travers la forêt.

Ils soupçonnaient d'autres raisons à ces blessures, quelqu'un de ces drames secrets qu'on n'avoue pas.

Toutefois, un mieux sensible dans l'état général du blessé s'étant manifesté, leur opinion fut